



# Camp de jour St-Donat

## GUIDE DES PARENTS

2020



## Table des matières

|   |       |
|---|-------|
| Inscription en ligne.....   | 2     |
| Frais.....  | 3     |
| Horaire.....  | 3     |
| Description – camps réguliers.....  | 3     |
| Camp en contexte de COVID.....  | 4     |
| Objectifs du club de vacances.....  | 4     |
| Politique de modification, d’annulation et de remboursement.....                | 5     |
| Arrivé et départ.....   | 5     |
| Absence.....  | 5-6   |
| Exclusion des personnes symptomatiques .....                                    | 6     |
| L’hygiène des mains, l’étiquette respiratoire et la distanciation physique..... | 6     |
| Distanciation physique lors des activités .....                                 | 6     |
| Nettoyage et désinfection des surfaces et des objets.....                       | 7     |
| Mesures d’hygiène lors des activités .....                                      | 7     |
| Utilisation des salles de bain .....  | 7     |
| Allergie, médicament, maladie et poux.....                                      | 8     |
| Matériel à apporter tous les jours .....  | 8-9   |
| Informations importantes .....  | 9-10  |
| Code de vie .....   | 10-11 |
| Règlements pour les enfants.....  | 11-12 |
| Mesures sanitaires à réviser avec vos enfants.....                              | 13-14 |
| Autorisation et permission .....  | 15    |

## Inscription ligne

Assurez-vous de créer ou mettre à jour votre compte membre sur notre site internet (<https://crcstdonat.org/>) avant la période d'inscriptions.

Une façon simple et efficace d'inscrire votre enfant. Une fois votre inscription terminée, vous obtiendrez instantanément une confirmation qu'une place pour votre enfant est réservée.

## Inscriptions

### À partir du 15 juin à 9h00

Notez que nous sommes sur place pour répondre à vos questions par Facebook ou par Téléphone (514-253-8913)

#### Critères d'admissibilité :

- Résidents de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
- S'inscrire au minimum 4 semaines dans l'été.
- Parents travailleurs ou besoins particuliers

**Aucune inscription, réservation et modification par téléphone ne sera effectuée.**

**Aucune assistance téléphonique ne sera possible en dehors des heures d'ouverture.**

**Inscription en ligne :** paiement complet exigé

Mode de paiement : carte de crédit Visa\* ou MasterCard\* seulement

**NOTE IMPORTANTE :** Ne réservez pas de semaine inutilement, car il n'y a pas de remboursement cet été.

**Notez que tous les enfants inscrits aux camps d'été 2019 et 2020 pourront profiter des préinscriptions pour le camp de jour de 2021. Donc, si vous le désirez, vous pourrez laisser votre place à des familles qui en ont vraiment besoin et faire tout de même partie des préinscriptions en 2021.**

## Frais

75\$ par semaine

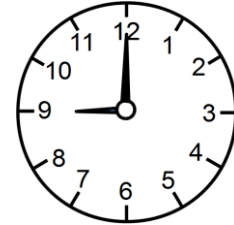


## Horaire

Du 29 juin au 14 août 2020.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Votre enfant doit arriver à 8h30 et doit quitter à 16h30.



Il est important d'arriver **à l'heure** puisque certains groupes devront se déplacer dans différents plateaux dans la journée pour aller à leur activité.

**\*Notez que la première semaine du camp, nous serons fermés le mercredi 1er juillet pour la fête du Canada**

## Description - camps réguliers

### Camp régulier

**Pour les 5 à 12 ans**

**75\$ / semaine** | offert de la semaine 1 à 7 (29 juillet au 14 août 2020)

**Semaine 1:** 29 juillet au 3 juillet 2020 (excluant le 1er juillet)

**Semaine 2:** 6 juillet au 10 juillet 2020

**Semaine 3:** 13 juillet au 17 juillet 2020

**Semaine 4:** 20 juillet 24 juillet 2020

**Semaine 5 :** 27 juillet au 31 juillet 2020

**Semaine 6 :** 3 août au 7 août 2020

**Semaine 7 :** 10 août au 14 août 2020

# Camp en contexte de COVID

## 4 DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

1. Distanciation physique : Assurer un espace de 1 mètre entre les participants et 2 mètres avec vous. Organisez l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus. Possibilité de faire des petits groupes de 4 à 6 jeunes pour jouer ensemble.
2. Activités extérieures : Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.
3. Limitation des contacts physiques : Réduire au minimum les contacts directes et indirectes entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (ballon, balles, crayons, pinceaux, ciseaux, casques, déguisements...)
4. Mesures d'hygiène : Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

## Objectifs du club de vacances

- Permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement sécuritaire ;
- Faire en sorte que les enfants aient du plaisir et s'amuse ;
- Susciter chez eux de l'intérêt pour les activités de plein air ;
- Leur permettre d'évoluer dans une vie de groupe stimulante ;
- Donner l'opportunité aux jeunes de développer leurs habiletés et faire en sorte qu'ils en acquièrent de nouvelles ;
- Faire vivre aux enfants de nouvelles expériences ;
- Développer un esprit d'équipe et une cohésion au sein de l'équipe d'animation.

## Contexte COVID

- S'assurer que les enfants restent en santé tout au long de l'été ;
- Respecter les directives de la santé publique ;

La programmation des activités a été structurée de façon à ce que les animateurs(trices) et les enfants puissent atteindre ces objectifs.

## Politique de modification, d'annulation et de remboursement

Il n'y a aucun remboursement cet été

### L'arrivée et le départ

- Les parents ou tuteurs ne peuvent entrer dans le bâtiment du CRC St-Donat.

Il y aura une station d'accueil lors de l'arrivée sur le site vers 8h30. Chaque groupe sera identifié par une couleur et une pancarte différente. Chaque vendredi, nous diffuserons la liste de groupe avec le nom de l'animateur et de sa couleur sur notre page Facebook et sur notre site internet. Donc, veuillez prendre le temps de vérifier dans quel groupe se trouve votre enfant pour favoriser le déroulement du rassemblement le lundi matin.

Les questions de sécurité vous y seront posées verbalement chaque matin. L'enfant devra se laver les mains et pourra ensuite se joindre à son groupe. Chaque groupe aura un lieu de rencontre désigné sur le site extérieur du camp, c'est-à-dire dans le stationnement en arrière du Wal-Mart sur la rue Marseille.

Lorsque vous viendrez chercher votre enfant à la fin de la journée, vous devrez vous présenter à la même place que quand vous avez déposé votre jeune en respectant la distanciation de 2 mètres.

**Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin du camp**, il est préférable de nous avertir un jour à l'avance de cette façon nous nous assurerons que votre enfant sera au bureau d'accueil à l'heure prévue.

**Votre jeune peut seulement quitter seul si cela est mentionné dans sa fiche d'inscription. Veuillez noter qu'il y aura des frais si vous venez chercher votre enfant après 16h30, de 1\$ la minute. Si les retards après 16h30 devaient devenir trop fréquents, les frais s'appliqueront.**

### Absence

Dû au contexte actuel, nous vous demandons de nous aviser à l'avance ou de nous appeler le matin même si votre enfant est absent au camp.

### Exclusion des personnes symptomatiques

Tous les matins, à l'arrivée au camp, les employés, les parents et les enfants devront répondre verbalement aux questions suivantes pour évaluer leur état de santé.

- ✓ Ressentez-vous l'un des symptômes de la COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires, fatigue extrême, perte soudaine de l'odorat)?

- ✓ Est-ce qu'une personne de votre famille immédiate ressent des symptômes de la COVID-19?
- ✓ Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 dans les 2 dernières semaines?
- ✓ Êtes-vous de retour d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de deux semaines?

Les consignes d'isolement devront être respectées. Les personnes suivantes ne pourront pas participer au camp :

- Les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou qui ont reçu un résultat positif depuis moins de deux semaines.



- Les personnes qui sont considérées comme des contacts étroits d'un cas de COVID-19 ou qui reviennent d'un voyage à l'extérieur du pays.

Les parents devront fournir un numéro d'urgence à contacter en cas de présence de symptômes chez l'enfant. Quelqu'un devra être disponible en tout temps pour venir chercher le participant.

## L'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire et la distanciation physique

Des affiches seront installées aux emplacements pertinents pour rappeler l'importance de l'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation physique.

Des repères visuels seront utilisés pour :

- Délimiter les aires d'attente et de files d'attente;
- Indiquer clairement le sens des déplacements dans le but d'éviter les croisements face à face;
- Indiquer où les participants peuvent s'asseoir, manger, etc.

### Distanciation physique lors des activités

- Des groupes seront formés pour la durée du camp et le contact entre les personnes des différents groupes sera évité. Ceci inclut les animateurs et les participants.
- Les ratios d'encadrement établis par le gouvernement seront respectés lors de la formation des groupes. (5-6 ans : 1 animateur pour 5-6 enfants, 7-8 ans : 1 animateur pour 7-8 enfants, 9-12 ans : 1 animateur pour 10-11 enfants)
- Chaque groupe aura un local attribué lors des journées de pluie. Les mesures de distanciation physique seront prises en compte, c'est-à-dire 1 mètre entre les enfants et 2 m chez les animateurs.
- Les activités extérieures seront préconisées. Les aires de jeux extérieurs seront subdivisées pour éviter le chevauchement entre les groupes.



## Nettoyage et désinfection des surfaces et des objets

Afin de limiter la contamination, la fréquence des nettoyages et désinfections sera augmentée. Un horaire de désinfection des installations sanitaires, des aires communes et des objets partagés a été établi.



Les objets non essentiels seront retirés des aires communes, le partage de matériel sera limité et l'équipement collectif sera nettoyé et désinfecté régulièrement ou immédiatement suite à une utilisation.

Des troussees sanitaires complètes seront mises à disposition des animateurs dans chaque local et dans les aires communes.

## Mesures d'hygiène lors des activités

- Les animateurs et les participants devront se laver les mains avant chaque activité.
- Du matériel d'animation sera attribué à chaque groupe.
- Un seul animateur par groupe manipulera et distribuera le matériel. Il sera tenu de se désinfecter les mains avant toute manipulation.
- Du matériel désinfecté sera assigné à chaque participant.
- Des bacs seront prévus pour identifier le matériel propre et le matériel à désinfecter.
- Le matériel non lavable et les tissus seront retirés.
- Les jeux avec contact délibéré seront interdits.

## Utilisation des salles de bain

Assurez-vous que votre enfant soit allé à la toilette avant de quitter la maison. Chaque groupe aura un horaire d'utilisation des salles de bain attribuées. Les salles de bain seront limitées afin de respecter la distanciation. Les salles de bain seront désinfectées régulièrement, comme indiqué par les mesures de la direction de la santé publique.



## Allergie, médicament, maladie et poux

**Assurez-vous d'avoir mis à jour les informations relatives à la santé de votre enfant dans votre dossier en ligne.** N'hésitez pas à informer le coordonnateur de tout changement de l'état de santé de votre enfant.

**Si votre enfant a un auto-injecteur d'épinéphrine (épipen),** assurez-vous qu'il l'ait sur lui en tout temps, sans quoi il devra retourner à la maison afin d'assurer sa sécurité.

**L'enfant doit rester à la maison s'il présente les symptômes suivant :** Fièvre, diarrhée, vomissement, éruption cutanée, maladie infectieuse ou symptômes de la Covid-19.

**Afin de prévenir les épidémies de poux,** attachez les cheveux de votre enfant et vérifiez régulièrement sa tête.

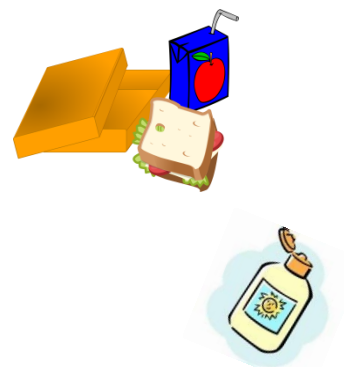
**Si votre enfant a des poux,** avisez immédiatement le coordonnateur et gardez-le à la maison pour lui administrer un traitement. Votre enfant pourra alors revenir au camp 24h après le premier traitement.

## Matériel à apporter tous les jours

- Souliers de course ou sandales de sport à velcro fermées
- Vêtements adaptés à la température  
(Oui, nous pourrions jouer dehors même s'il pleut. Prévoir un imperméable ou un poncho.)

**Voici ce que votre enfant doit apporter dans son sac à tous les jours :**

- Maillot de bain et serviette  
(Même si ce n'est pas prévu à la programmation du jour!)
- Crème solaire
- Vêtements de rechange incluant des sous-vêtements
- Médicaments identifiés  
(au besoin)
- Trousse de bricolage  
(Vous pouvez récupérer la trousse d'école de votre enfant. Crayons de plomb, crayons de couleur ou de bois, une paire de ciseaux, un bâton de colle, une efface et un taille-crayon)



- **Boîte à lunch : lunch froid, 2 collations, bouteille d'eau réutilisable et icepack**  
(La bouteille d'eau est très importante en temps de Covid-19. Les enfants n'auront pas accès à une fontaine d'eau pour y boire directement, seulement à des stations de remplissage de bouteille.)
- Masque réutilisable ( Votre enfant n'a pas besoin de porter de masque en tout le temps, les marques seront seulement portées, si son animateur juge que c'est nécessaire).
- Une Bouteille gel hydro alcoolique (Purell)

**Le partage d'objets personnels ne sera pas toléré.**

## Informations importantes



### COMMUNICATIONS

- La programmation hebdomadaire sera diffusée sur notre page Facebook et sur notre site Internet (<https://crcstdonat.org/programmation-hebdomadaire/>), chaque vendredi, sur cette programmation hebdomadaire se trouvera le nom de votre jeune avec son animateur(trice).
- Au besoin, certaines informations importantes et rappels seront envoyés par courriel et distribué version papier à votre jeune.

### LA CRÈME SOLAIRE

Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire à la maison le matin avant de venir au camp de jour. D'autres moments dans la journée seront prévus pour en remettre, mais l'application du matin par les parents aide grandement. Notez que les enfants doivent appliquer eux-mêmes la crème solaire sous la supervision des animateurs. Chaque enfant doit avoir sa propre crème solaire.

### LES OBJETS, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE GRANDE VALEUR

Nous recommandons de ne pas permettre à votre enfant de venir au camp de jour avec des objets, vêtements ou accessoires qui ont une grande valeur (monétaire ou sentimentale). Le risque de perte est élevé puisque les groupes se déplacent beaucoup dans une journée et, bien que les animateurs demeurent alertes, ils ne voient pas tout le matériel des enfants. De plus, les activités ont lieu à l'extérieur et ils pourraient se salir.

### LES LUNCHS

Afin de fournir à votre enfant toute l'énergie nécessaire pour passer au travers de la journée, nous recommandons de lui offrir des lunchs variés et équilibrés. Voici des sites Internet qui pourraient vous donner des idées!

\* <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx>

\* <http://www.tremplinsante.ca/recettes>

## À faire avant le début du camp de jour

- ❑ **Identifiez tous les objets et vêtements** que votre enfant apportera au camp de jour.
- ❑ **Assurez-vous de mettre votre dossier en ligne à jour.** Des informations telles que les numéros de téléphone à joindre en cas d'urgence, l'adresse courriel, les particularités médicales et de santé, le nom des personnes autorisées à quitter avec votre enfant et vos informations pour les reçus d'impôts sont essentielles.
- ❑ **Bien préparer votre enfant à un camp en temps de Covid-19.**

## CODE DE VIE

### Respect des autres

- Les enfants, les animateurs, les parents et les responsables doivent faire preuve de respect les uns envers les autres en tout temps.
- Aucun langage ou comportement violent, menaçant ou irrespectueux envers autrui ne sera toléré.

### Respect de l'environnement

- Tout vol, vandalisme ou bris volontaire de matériel entraînera des sanctions et les parents pourraient devoir assumer les frais encourus.
- L'enfant doit contribuer à maintenir un environnement propre. Ex. : ramasser ses propres déchets.

### Respect des nouvelles mesures sanitaires en vigueur en lien avec la COVID-19

L'enfant doit respecter toutes les mesures sanitaires émises par l'organisme dans le but de prévenir la propagation du virus.

Au quotidien, l'enfant devra :

- Se laver les mains à de nombreuses reprises ou lorsque demandé par l'animateur et/ou tout autre membre du personnel.
- Garder une distance de un mètre avec chaque enfant et de deux mètres avec les animateurs et/ou tout autre membre du personnel.
- Éviter de toucher son visage.
- Tousser dans le creux de son bras s'il y a lieu.

**IMPORTANT** : Si l'enfant présente des symptômes de la COVID-19, **il ne doit pas se présenter** au camp de jour.

Un manquement aux consignes sanitaires peut mener à des mesures disciplinaires ou encore à l'expulsion immédiate de l'enfant.

## Comportement inadéquat

Les comportements suivants peuvent entraîner une expulsion :

- Violence verbale et physique et intimidation
- Refus répétitif de respecter les consignes
- Objets dangereux ou interdits
- Bris intentionnel de matériel ou vandalisme
- Langage vulgaire ou inacceptable
- Fugue

## Mesures disciplinaires

En cas de mauvaise conduite et/ou de non-respect des règlements, incluant les nouvelles consignes sanitaires en vigueur, les procédures suivantes seront mises en place :

Échelle des sanctions du club de vacances :

- 1) Avertissement verbal du moniteur
- 2) Rencontre entre le jeune, le moniteur et le coordonnateur (Impact)
- 3) Téléphone ou rencontre avec les parents
- 4) Suspension à une journée (la journée n'est pas remboursable)
- 5) Suspension d'une semaine (la semaine n'est pas remboursable)
- 6) Expulsion du club de vacances (les semaines non écoulées sont remboursables)

**Note** : Un mauvais comportement grave et/ou sérieux pouvant mettre en péril la sécurité des autres peut conduire au renvoi de l'enfant sans que des avertissements et/ou suspensions aient été donnés au préalable. Cette politique peut également s'appliquer dans le cas où un enfant manque à respecter les consignes sanitaires émises par l'organisme en prévention de la propagation de la COVID-19.

## RÈGLEMENTS POUR LES ENFANTS

Prenez le temps de lire les règles suivantes avec votre enfant avant le début du camp:

**En tout temps :**

- Je dois demeurer avec mon animateur.
- Je dois écouter les consignes de mon animateur et celles des autres responsables.
- Je garde une distance de 1 mètre avec les autres. Je ne pourrai pas toucher les autres enfants et partager mon matériel personnel.
- Je ne suis pas autorisé à jouer à des jeux brutaux et à bousculer.
- Je me lave les mains lorsque demandé par mon animateur.
- J'évite de toucher mon visage.
- Je tousse dans le creux de mon bras.
- Si je me mouche, je jette le mouchoir immédiatement après et je me lave les mains.
- Dans les bâtiments, je dois me déplacer en marchant et en parlant à voix basse.

- Je n'ai pas le droit d'apporter des appareils électroniques (cellulaire, jeux vidéo, appareil photo, etc.), des jeux de la maison, des cartes de jeux (ex. : Pokémon), de l'argent et des effets personnels de valeur.
- Je n'ai pas le droit d'utiliser le micro-onde.
- Je respecte mon animateur, mes camarades, le matériel et les lieux.
- Je ne fais pas preuve de violence verbale et physique.
- J'utilise un langage respectueux et non vulgaire.

## Mesures sanitaires à réviser avec vos enfants

# Le lavage des mains, simple et efficace !



**1** MOUILLER



**2** SAVONNER



**3** FROTTER DE 15  
À 20 SECONDES



**4** NETTOYER  
LES ONGLES



**5** RINCER



**6** SÉCHER



**7** FERMER AVEC  
LE PAPIER

Québec.ca

Votre  
gouvernement

Québec

19-2018-01 © Gouvernement du Québec, 2018

# Comment désinfecter vos mains



1

Prenez un peu de produit antiseptique (liquide, gel ou mousse).



2

Frottez le bout des doigts.



3

Frottez l'intérieur des mains et les pouces.



4

Frottez entre les doigts.



5

Frottez l'extérieur des mains.

**FROTTEZ LES MAINS JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES, SANS UTILISER DE PAPIER ESSUIE-MAINS.**

Québec.ca

Votre  
gouvernement

Québec

19-22-0116 © Gouvernement du Québec, 2019

**PROTÉGEZ LA SANTÉ DES AUTRES !**

# Tousser ou éternuer sans contaminer



1

Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussiez ou éternuez.



2

Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.



3

Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.



4

Lavez-vous les mains souvent. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit antiseptique.

**SI VOUS ÊTES MALADE, ÉVITEZ DE RENDRE VISITE À VOS PROCHES.**

Québec.ca

Votre  
gouvernement

Québec

19-22-0116 © Gouvernement du Québec, 2019

## Autorisation et permission

### Permission d'utilisation de photos et de vidéos

Dans le cadre des activités du Camp CRC St-Donat des photos et des vidéos impliquant votre enfant peuvent être produites. Les droits de ces photos et vidéos restent la propriété du CRC St-Donat. Ces photos et vidéos peuvent être utilisées à des fins publicitaires et promotionnelles par le CRC St-Donat et nos partenaires. Les photos pourront être publiées dans les journaux, magazines ainsi que sur les prospectus expliquant les événements organisés par le CRC St-Donat. Les photos ainsi que les vidéos pourront être diffusées sur notre site Internet et notre page Facebook. En aucun cas, les photos et les vidéos ne pourront être vendues ou utilisées à d'autres fins que celles reliées directement au CRC St-Donat.

### Autorisation d'agir – soins d'urgence

En inscrivant votre enfant au camp de jour, vous autorisez la direction du CRC St-Donat à faire en sorte que tous les soins nécessaires lui soient prodigués. Vous autorisez également la direction du CRC St-Donat à transporter votre enfant par ambulance ou autrement (à vos frais) et à le faire admettre dans un établissement de santé au besoin. De plus, en cas d'urgence ou s'il est impossible de vous joindre, vous autorisez le médecin choisi par les autorités du camp de jour à prodiguer à votre enfant tous les soins médicaux requis par son état.



Si vous ne souhaitez pas donner votre autorisation ou permission, veuillez aviser le coordonnateur du camp de jour.

